

FINICHAPE®

MORTIER POUR CHAPES RAPPORTÉES ET FORME DE PENTE

Mortier pour sols



Mise à jour du 09/07/2026

Propriétés

Mortier à base de **ciment PMES**, charges minérales, fibres acryliques, résine redispersable et additifs.
Classe de performance C40 F6 selon EN 13813.
Après mélange, on obtient un mortier plastique.

AVANTAGES :

- Conforme au DTU 26-2, norme P 14-201,
- Dosage constant des constituants,
- Adhérence élevée,
- Particulièrement adapté aux formes de pente,
- Peut rester nu ou être revêtu d'un revêtement de tous types après quelques jours,
- Compatible avec tous types de bétons durcis,
- Emploi sûr et facile : prêt à gâcher à l'eau,
- Aspect régulier,
- Adapté aux classes environnementales XA3
- Simplicité de préparation et de mise en œuvre.

Domaines d'application

En sols intérieurs et extérieurs neufs ou anciens :

- Balcons, terrasses,
- Salles d'eau ou de bains,
- Halls de fabrication, de vente et de distribution, ateliers, garages...,
- Rampes, formes de pente,
- Chemins de roulement et de circulation,
- Adapté passerelle pour accessibilité.

Supports admissibles :

- Bétons bruts, sauf lisses conformes à la norme NF P 18-210 / DTU 23 – partie 1.

Les supports béton doivent, en particulier, présenter une résistance suffisante à la traction directe, c'est-à-dire supérieure ou égale à 1 MPa.

Revêtements ultérieurs :

- Parquets,
- Sols plastiques,
- Moquette,
- Carrelage,
- Peinture de sols PU et acrylique,

- Ragréages de sols autolissants type FINISOL® après 14 jours.

Caractéristiques

Granulométrie	0 à 2 mm
Densité du mortier gâché	2,15
Adhérence à 28 jours	Environ 2 MPa
Températures d'application	+ 5°C à + 35°C
Épaisseur d'application	De 0,5 à 5 cm
Délais d'attente pour la pose de revêtement de sol	7 jours minimum
Mise en service à 20° C	• Trafic piéton : 6 à 12 h, • Véhicule léger : 72 h.
FDES Mortier pour sols – mortier de chapes	

Mise en œuvre

Préparation des supports :

Les supports doivent être propres sains dépoussiérés, non gras, non gelés et être âgés d'au moins 28 jours.

Ils devront être conformes aux DTU et CPT en vigueur.

Dans le cas de supports douteux, il est nécessaire d'effectuer un rabotage, afin d'éliminer la couche superficielle non adhérente.

La cohésion du support devra être au minimum de 0,8 MPa (essais réalisés par traction directe).

Une désolidarisation est à prévoir par un joint mousse sur toutes les parties verticales (murs, poteaux...) en contact avec le support à traiter.

Appliquer le primaire époxy COPOX COLLE REPRISE qui devra être encore poisseux au moment de l'application du mortier FINICHAPE®.

La consommation du primaire pourra dépendre de la porosité du support.

Au cas par cas, possibilité d'utiliser une barbotine, après accord du support technique.

Préparation du mortier :

Mélanger un sac de 25 kg de FINICHAPE® avec 2,6 L à 3,8 L d'eau (soit 10,4 à 15,2 % d'eau) selon la consistance voulue, afin d'obtenir un mélange homogène et sans grumeaux.

Pour des formes de pente : dosage 2,8 L d'eau par sac de 25 kg.

L'ordre d'incorporation étant obligatoirement la poudre puis l'eau.

Le mélange est réalisé à l'aide d'un malaxeur ou d'une bétonnière.

Dans tous les cas, ne jamais rajouter d'eau ultérieurement dans un mélange préparé.

Application :

Sur supports préparés dans les conditions décrites ci-dessus, répandre progressivement le mortier sur le sol, talocher le produit et régler l'épaisseur avec une lisseuse un plattoir flamand ou une règle.

Précaution d'emploi :

JOINTS DE FRACTIONNEMENT :

Lorsque le gros œuvre comporte des joints, la chape doit être fractionnée aux mêmes emplacements ; dans tous les cas les joints sont exécutés pour des surfaces de l'ordre de 25 m².

Leur longueur est au maximum de 8 m, 5 m sont préférables.

Les joints de fractionnement sont exécutés soit par sciage du mortier frais ou durci, soit par profilés disposés avant mise en place du mortier.

Ne pas appliquer sous la pluie ou en cas de gel annoncé dans les 24 heures.

En cas de fortes températures, ou de grand vent effectuer une cure avec un produit de cure type PROTECSOL GE08, pulvérisé sur le mortier encore frais mais sans ressuage.

Attention en cas de revêtements ultérieurs (peinture, ciment colle) il sera nécessaire d'éliminer le produit de cure.

Pose de peintures ou de revêtements de sols :
 Appliquer rigoureusement le DTU 59.3 ou 53.2.

Performances

Résistances mécaniques en MPa avec 3,1 L d'eau par sac de 25 kg :

	24 h	7 jours	28 jours
Compression	14	38	43
Flexion	3,7	-	5,1

Essais réalisés en laboratoire.

Temps de prise :

	Début	Fin
Mortier gâché (3,1 L d'eau par sac de 25 kg)	5h07	7h02

Essais réalisés en laboratoire.

Dosage

En moyenne 2 kg de produit gâché /m²/mm d'épaisseur.

Sécurité

Consulter la fiche de données de sécurité.



**Information sur le niveau d'émissions de substances volatiles dans l'air intérieur présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).*

Stockage

Dans l'emballage d'origine, 1 an à l'abri de l'humidité.

Conditionnement

Sac de 25 kg
 Palette de 1400 kg, soit 56 sacs

	
0	
TECHNIQUE BETON - ZI Avenue Albert Einstein 77550 Moissy Cramayel - France	
07 FINICHAP-RPC-2013 07 01-00001	
EN 13813 CT - C40 - F6	
FINICHAPE	
Enduit de sol	
Réaction au feu : Ffl	
Emission de substances corrosives : CT	
Perméabilité à l'eau : NDP	
Perméabilité aux vapeurs d'eau : NDP	
Résistance à la compression : C40	
Résistance à la flexion : F6	
Résistance à l'usure : NDP	
Isolation au bruit : NDP	
Absorption du bruit : NDP	
Résistance thermique : NDP	
Résistance chimique : NDP	

Les renseignements contenus dans ce document sont donnés à titre indicatif et correspondent à nos connaissances actuelles. Ils ne peuvent en aucun cas engager notre responsabilité en cas d'utilisation non conforme ou inadaptée de nos produits.

Etant donné les multiples possibilités d'emploi, nos recommandations ne dispensent pas les utilisateurs d'effectuer leurs propres essais. Notre laboratoire et le service technique vous fourniront les renseignements que vous désirez et se tiennent à votre entière disposition.

TAM Groupe Z.I. Avenue Albert Einstein.
CS 90043 - 77555 Moissy Cramayel Cedex - France
S.A.S. au capital de 883 332 € RCS Melun B
SIRET 313 659 674 00029 - FR 76 313 659 674

Tél. : + 33 1 64 13 30 00 – tamgroupe@tamgroupe.fr – www.tamgroupe.fr